



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration clandestine

Question au Gouvernement n° 3012

Texte de la question

IMMIGRATION ET SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Éric Ciotti. Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, permettez-moi d'abord de vous exprimer, au nom du groupe UMP, nos plus vives félicitations pour votre nomination. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues, écoutez la question !

M. Éric Ciotti. Vous aurez dans vos fonctions à relever des défis majeurs pour notre pays, au premier rang desquels le contrôle des flux migratoires. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

L'aspiration à la démocratie et à la liberté qui se manifeste aujourd'hui dans les pays arabes est pleine de questions pour le continent européen et pour notre pays en matière d'immigration. L'arrivée de milliers d'immigrés sur les côtes de Lampedusa comme les pressions que nous ressentons aux frontières entre la France et l'Italie augurent des menaces auxquelles nous risquons d'être confrontés. Le Président de la République a eu raison dimanche de souligner cette problématique.

Monsieur le ministre, comment concilier avec humanité et responsabilité *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)* l'accueil des réfugiés, l'un de nos principes républicains essentiels, avec le combat inlassable, implacable, que nous devons mener contre toute forme d'exploitation de la détresse humaine et contre l'immigration clandestine ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Roland Muzeau. Racontez ça au MEDEF !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Patrick Lemasle. L'ancien Premier ministre !

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Mesdames et messieurs les députés, vous me permettrez tout d'abord de vous dire tout l'honneur et toute la responsabilité que je ressens en me présentant pour la première fois devant vous. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Albert Facon et M. Michel Lefait. Cela fait neuf ans que vous êtes là !

M. Jean-Pierre Brard. Hortefeux l'a mordu ce matin !

M. le président. Monsieur Brard, allons !

M. Claude Guéant, *ministre.* Monsieur Ciotti, la recherche d'une voie démocratique et l'aspiration à la liberté qui se manifestent dans un certain nombre de pays au sud de la Méditerranée créent à la France et à son gouvernement deux responsabilités.

La première, c'est d'accompagner les peuples de ces pays vers une vie réellement démocratique. Ce n'est pas facile pour eux, parce qu'ils ne l'ont pas connue depuis longtemps. Cela suppose de créer les conditions d'un nouveau développement, de rechercher un nouveau modèle économique ; notre devoir est aussi de les aider à atteindre la stabilité politique nécessaire à une vie normale.

Notre seconde responsabilité, c'est de ne pas subir des vagues d'immigration non contrôlée. Il serait du reste paradoxal que nous ayons à accueillir, au nom de notre tradition d'accueil, des immigrés originaires de pays qui

sont précisément en train d'accéder à la liberté et à la démocratie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Je vous le dis donc avec clarté : la loi de la République sera appliquée avec fermeté. Sauf exception prévue par nos lois et par les principes qui nous animent, les personnes qui se présenteront en France en situation irrégulière seront refoulées.

M. Albert Facon. Laissez sortir Hortefeux !

M. Claude Guéant, *ministre*. Nous agissons en concertations avec nos partenaires européens...

M. Philippe Plisson. Ça rame !

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Son temps de parole est terminé !

M. Claude Guéant, *ministre*. J'ajoute que la solution se trouve dans le développement de ces pays (*Exclamations prolongées sur les bancs du groupe SRC.*) et non dans le développement d'une immigration économique incontrôlée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3012

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 mars 2011